

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE, Lot 81, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENE TRANSPORT »

Objet : ARTICLE 3 : OBJET

La Société a pour objet directement ou indirectement dans tous pays et plus particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- Le transport terrestre ;
- transport public de biens et de personnes ;
- Le transport de marchandises ;
- Import-export.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous les moyens, notamment par voies d'apport, de souscription ou achats d'actions ou parts sociales.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE, Lot 81, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SENE CHEIKHOU OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07814 du 07/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38584/GTCA/RC/2021 du 07/12/2021

